Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

ROUBAIX

INAUGURATION DU NOUVEAU STAND DE TIR DES TROIS PONTS ET FÊTE DU CINQUANTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ « LE TIR NATIONAL »

Grandiose manifestation patriotique

tir des Trois Ponts et fête du cinquantenaire de la Société Le tir national — Grandiose manifestation patriotique

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est hier à midi qu'a eu lieu l'inauguration officielle du magnifique stand de tir situé dans le quartier des Trois-Ponts et qui va servir, en juin prochain, au XVIIe grand concours national et international, ainsi qu'à la Xe fête annuelle de tir organisée par la société mixte de tir S. A. G. 48, *Le Tir National* de Roubaix, qui fêtait également hier, le cinquantenaire de sa fondation.

Disons de suite que l'édifice était admirablement mis d'ailleurs, que le premier coup de fusil fut tiré par le premier président de la société, M. Alphonse Gahyde, que le sergent de la section des cibles était assuré par une section du 16e bataillon de chasseurs, commandée par du sergent, que le service d'ordre tiré partie était fait par les gardiens de la paix de Roubaix placés sous les ordres de M. Pages, commissaire de police du 3e arrondissement.

A midi, au moment de l'arrivée des autorités, qui sont reçues très aimablement par M. le président Renard, MM. Doron, Vandoeuvre, Wallaeys et les autres membres du comité du *Tir National*, toutes les sociétés patriotes et d'anciens militaires sont rangées dans les jardins face aux sociétés de gymnastique *La Roubaisienne*, *L'Ancienne*, *L'Avenir de Fresnoy* et *l'Ecole de tir* et de *Préparation militaire des Amicales des E. : les Jaiques de Roubaix*. Cette admirable phalange de braves gaillards, sous les ordres du lieutenant Schiller, de l'adjudant Lebrun et d'instructeurs de premier ordre, produit, par sa véritable tenue militaire, une profonde impression sur toutes les personnes présentes et son drapeau est respectueusement salué par les généraux et les autres officiers.

Lorsque le cortège entre dans le stand, la *Grande Harmonie* joue la *Marseillaise*. Après les souhaits de bienvenue et une rapide visite des locaux, tout le monde se met à table. Le banquet, qui comprend 240 couverts, est présidé par M. D. Mévillon, président de l'Union des Sociétés de tir de France, qui a autour de lui MM. le général de division Chamoin, commandant la brigade d'infanterie de Lille ; le général de brigade Coudret, gouverneur de Lille ; Arrighi, chef de cabinet du préfet du Nord ; Ricard, conseiller de préfecture ; Motte, maire de Roubaix ; Chatelaysen, Sayet, Deschodt, Leblanc, Deville, adjoints au maire de Roubaix ; le colonel de Latrigue, du 13e d'infanterie ; le commandant Leigneul, du 19e bataillon de chasseurs à pied ; le commandant d'état-major Rochard, officier d'ordonnance du général Chamoin ; le capitaine d'état-major Partiot ; Stephen et J. Lefebvre, secrétaires de l'Union des sociétés de tir de France ; Marion, commissaire central de Roubaix ; Pages, commissaire de police, du 3e arrondissement ; Salé, proviseur du Lycée Faidherbe, à Lille, le lieutenant Schiller, commandant l'école de tir de Roubaix ; le capitaine Guérar ger, commandant l'école de tir de Tourcoing ; Léon Roger, secrétaire général de la mairie de Roubaix ; Henri Cattaert, président de la *Grande Harmonie* ; Plovaux, chef de la société de gymnastique *La Roubaisienne* ; Vincent Cousin, président de la Fédération des sociétés de tir réduit du Nord et du Pas-de-Calais ; Georges Sellier, président de la commission de réception de la fête de tir du Jour prochain ; Gaublier, délégué départemental de l'Union des Sociétés de tir de France ; Magot, secrétaire, agent comptable de l'école nationale des Arts industriels de Roubaix ; Deposcie, président des maîtres tireurs lyonnais ; Quatrannes, commissaire général belge à la Xe fête de tir ; Lemelin, délégué des sociétés de tir de Paris ; Delporte, délégué du Quesnoy ; Moreau, président des sociétés de tir d'Orchies ; Mme Jourdain veuve du fils des précédentes fêtes ; les membres du *Tir National*, les délégués de toutes les sociétés patriotiques, militaires, de gymnastique et d'armes ; les instructeurs de l'école de tir ; les membres de la presse locale.

A l'heure des toasts, M. le conseiller de préfecture Ricard, excuse tout d'abord M. le préfet du Nord, qui hardé que toute la salle trépigne d'enthousiasme, lève son verre à la santé de M. le président de la République qui, avec simplicité, avec une dignité parfaite, exerce la première magistrature du pays.

M. Renard, président du *Tir National*, donne lecture de plusieurs lettres d'excuses, entre autres celle de M. Henri Delecroix, l'honorable député du Nord, maire d'Hem, retenu dans sa circonscription, puis prononce un discours dont voici les principaux passages :

Mon cher Président,
Messieurs,

Mes fonctions de président du « Tir National » de Roubaix me valent aujourd'hui l'honneur de saluer dans ce banquet les hautes personnalités qui ont bien voulu accepter notre invitation. Je remercie tout particulièrement notre distingué président de l'Union des Sociétés de Tir de France, M. Mérillon, qui, depuis bientôt 25 ans, le consacre, sans relâche, à nos Sociétés pour leur plus grand bien — qu'il me permette de lui dire jusqu'à quel point son nom est aimé et respecté, combien c'est une joie pour nous quand, alors donnant pour un moment ses hautes occupations, il vient, comme aujourd'hui, présider avec toute la bienveillante autorité que nous lui connaissons, une réunion amicale de tireurs.

Au nom de M. le Président Mérillon, j'associe ceux de notre camarade Lermusieux et de tous ses autres collaborateurs, à qui nous devons le développement remarquable de l'Union des Sociétés de Tir de France, et, par suite, de toutes les Sociétés affiliées à cette organisation nationale.

M. le Préfet du Nord nous a fait connaître avec des regrets l'impossibilité où il se trouvait d'assister à notre fête ; M. le Conseiller de préfecture qui le représente voudra bien lui faire part de nos sentiments de respect et de reconnaissance à son égard.

Lors de la démarche que nous avons faite près de lui, il a tenu, en effet, à proclamer toute l'estime en laquelle il tenait nos Sociétés de Tir et il s'est affirmé à affirmer l'importance de plus en plus grande de leur œuvre au point de vue national.

A Monsieur le Général Chamoin, le dirai combien l'armée peut compter sur nos efforts ; nous essayons, avec tout le dévouement dont nous sommes capables, de former des tireurs, de préparer des soldats à la France, de faciliter la vie de nos officiers, de faire en sorte que les jeunes recrues n'arrivent plus au régiment sans rien [illegible] comme les collaborateurs de ceux dont la tâche est de diriger à la France des soldats dignes de la haute mission que notre pays a toujours eue dans le monde.

Je suis certain d'être ici l'interprète de tous ses disant combien est reconnaissante, pour nous, la présence de nombreux officiers que nous avons l'honneur de recevoir.

Mes chers camarades de l'U. S. T. F., vous m'avez fait savoir, en 1908, quand je vous ai demandé d'adhérer à la société du « Tir National de Roubaix » à la tâche de préparer le XVIe grand concours de l'Union ; il y avait des difficultés à cette époque, plusieurs villes étaient sur les rangs pour réclamer le même honneur ; en bons camarades, les membres des Comités de Grenoble et de Bayonne eurent cédé la place et acceptèrent mes raisons ; je leur en dis tout le bien que je pensais d'eux et de leurs sentiments généreux, je veux la déclarer ici encore à la veille de notre fête.

Les trois honneurs de Roubaix 1910, Grenoble 1911, Bayonne-Biarritz 1912 ont leurs destinées liées et j'ai la profonde conviction qu'ils seront à l'honneur de l'U. S. T. F.

Notre stand est maintenant construit, nous avons apporté à son édification nos soins les plus dévoués, je dirai même les plus jaloux, car nous avons voulu, en profitant de l'expérience de nos devanciers, faire le mieux possible, heureux, nous estimerons-nous, si nous avons atteint la perfection des stands qui nous ont servi de modèles.

Laissez-moi vous dire quelques mots de l'origine de notre Société et de son passé ; il y a 50 ans, au mois de mars 1860, le « Tir National » naissait, sous de la Lozanne ; le très modeste stand d'alors ne permettait de tirer qu'à 60 mètres ; depuis, et malgré bien des tribulations, bien des peurs, notre Société a suivi une marche lente pour ne dire lente pour, en passant par « les Ponts », aujourd'hui notre magnifique parc Barbieux, rue Ampère, Grande-Rue, venir jeter ses noces d'or au Stand que nous inaugurons.

Si, en quittant notre vieux stand, il ne nous a pas satisfaction un peu de cette [illegible] que l'on a lorsqu'on abandonne pour jamais des lieux que l'on a beaucoup fréquentés, où de bonnes amitiés se sont créées — nous pouvons, cependant, en rabattre de l'intérêt qu'il présentait, et de son insuffisance, heureux de posséder aujourd'hui un stand qui présente toutes les perfections modernes.

Je ne crois pas pouvoir mieux terminer ses vœux venant l'œuvre si éminemment utile de nos belles sociétés de tir. Préparation et entraînement de l'armée, elles sont, par excellence, des écoles de civisme ; un tireur de cible pacifique est convaincu et chacun s'enorgueillit d'une valeur acquise par un travail opiniâtre ; elles font, de chaque citoyen, un homme d'autant plus libre que confiant en sa force et en son pouvoir ; il est toujours prêt, quelque soit ses lares, à défendre avec courage son foyer et sa patrie qu'ils se trouvent un jour menacés.

C'est l'œuvre à laquelle il nous a été donné de coopérer, elle nous a réduits comme tant d'autres de nos camarades.

Dans une démocratie comme la nôtre où nul ne peut se désintéresser de la chose publique, il nous est apparu que dans la mesure de nos forces, nous pouvions faire œuvre utile en apportant notre modeste concours à l'organisation de la défense nationale et mon cœur déborde de reconnaissance envers ces hommes éminents qui portent les noms de Paul Hayas, Dron, Bar et Vincent Cousin dont l'appui nous a été précieux et si efficace, quand il s'agit d'attribuer au Nord le Xe Fête annuelle de tir.

A tous nos bienfaiteurs, sur le généralité, à Roubaix, est infinie lorsqu'il s'agit d'œuvres intéressant la grandeur et l'avenir de la France, de notre République bienfaisante et bienfaitrice, nous adressons nos plus chaleureux remerciements.

Vive Roubaix !
Vive la France !
Vive la République !...

Ego sum, poème de M. Ch. Ribéry, professeur au lycée de Tourcoing, dédié à M. Renard, est dite avec sentiment par un convive, et obtient un grand succès.

D'innombrables allocutions sont encore prononcées par MM. Vincent Cousin, Motte, qui lève son verre à l'admirable armée française, ferme soutien de la Patrie et de la République ; Mérillon qui, en terminant, remet aux vétérans Alphonse Gahyde, Henri Vandaele, et Victor Dewailly, d'Hem, la médaille de 30 ans de présence dans les sociétés de tir.

Il est près de trois heures, la cérémonie officielle prend fin et le tir recommence de plus belle. C'est tout jusqu'au 8 juin.

Emile VERAN.

L'UNION MUTUALISTE DES CANTONS DE ROUBAIX FAIT FÊTE A SES VÉTERANS

Ce fut une splendide fête que celle organisée hier par les sociétés de l' « Union Mutualiste des Cantons de Roubaix », en l'honneur de leurs vétérans, de ces soldats d'avant-garde qui rendirent d'immenses services à la mutualité en montrant et en frayant la route à ceux qui sont venus après eux.

Le programme comportait en premier lieu l'inauguration du magnifique dispensaire mutualiste de la rue des Longues-Haies. C'est M. Victor Dubron, l'éminent avocat, président de l'Union régionale des sociétés de secours mutuels du Nord, président du comité du Nord de l'Alliance d'Hygiène sociale, qui a procédé à cette cérémonie, en présence de MM. Edouard Duquesne, président de l'Union Mutualiste des cantons de Roubaix ; les docteurs Wahrel, de l'Institut Pasteur, à Lille ; Ouri, professeur à la Faculté de Médecine ; des représentants de presque toutes les sociétés mutualistes du département du Nord.

A trois heures, tout le monde se trouvait dans le magnifique salle du théâtre du Fontenoy, admirablement bien décorée, mais de beaucoup trop petite pour la circonstance.

La « Philharmonique du Fresnoy », qui prête son précieux concours à cette séance solennelle, fit entendre quelques-uns de ses plus beaux morceaux, puis M. Jules Grenier, secrétaire général de l'Union Mutualiste donna lecture de son rapport qui est unanimement approuvé.

Après le rapporteur, M. Duquesne, promoteur de la fête, prononce une charmante allocution, puis cède la parole au maître Dubron qui, pendant plus de trois quarts d'heure, tint l'auditoire sous le charme de sa parole.

Les conférences terminées, il a été procédé à la remise des récompenses aux héros de la journée : médaille de vermeil, accompagnée d'une surprise à MM. Louis Defrance (68 ans) ; Emile Honoré (62 ans) ; Bonaventure Lerouge (57 ans) ; Philippe Logé (61 ans), mutualistes depuis 50 ans.

Une médaille d'argent aux cinq mutualistes comptant de 40 à 49 ans de sociétariat : MM. Napoléon Liégeois (49 ans) ; Pierre Vanthomme (46 ans) ; Jérôme Plogaert (44 ans) ; Adolphe Deman (43 ans) ; et Xavier Vandemoulier (40 ans).

Une médaille de bronze aux trente mutualistes appartenant à des sociétés depuis plus de trente ans : Mmes Elise Verschaeve et Catherine Teillier (30 ans) ; MM. Louis Deschamps (39 ans) ; Emile Meithys (38 ans) ; Désiré Loufield (38 ans) ; Delphin Delcourt (38 ans) ; Charles-Louis Verbeke (37 ans) ; J.-B. Gerrion (35 ans) ; Pierre Delonghe (34 ans) ; Henri Duquenne (34 ans) ; Victor Cousin (33 ans ½) ; Louis Goerins (33 ans) ; Julien Lefebvre (32 ans) ; Julien De Wachter (32 ans) ; Hubert Mesplomb (32 ans ½) ; Charles Delannoy (32 ans ½) ; Félix Neelens (32 ans) ; Edouard Carbon (32 ans) ; Louis Lemage (32 ans) ; L. Flévet (32 ans) ; Joseph Hoodbird (32 ans) ; Rubert Delannoy, Auguste Vankerkhave, Désiré Dronne, Benoît Demerschtmann, J.-B. Delannoy, François Dollé, tous les cinq comptant 31 ans de mutualité ; Jean Degreef, Henri Chaequtères, et Jean Leydig, mutualistes depuis 30 ans.

Un intéressant spectacle a dignement clôturé cette belle réunion mutualiste.

ELECTIONS AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Résultats totaux de Roubaix, Croix, Wasquehal et Wattrelos. — Première catégorie (textile) ouvriers : inscrits : 3 401, votants : 1 776. MM. Pierre Roger, 1541 voix, élu ; Henri Segard, 1364 voix, élu. — Patrons : votants : 65. MM. Léon Letebvre, 32 voix, élu ; Gaston Mulle, 32 voix, élu.

Deuxième catégorie (teinture et apprêts) ouvriers : inscrits : 1601, votants : 1 [illegible]. MM. Achille Lepers, 1164 voix, élu ; Alphonse Debeleuze, 1148 voix, élu. — Patrons : inscrits : 243. MM. Alexandre Catteau, 77 voix, élu ; Emile Delattre, 77 voix, élu.

Troisième catégorie (métallurgie), ouvriers : inscrits : [illegible], votants : 1[illegible]. M. Arthur Hiaro, [illegible] voix, élu. — Patron : inscrits : 72. M. Léon Dupuis, 24 voix, élu.

Quatrième catégorie (divers), ouvriers : inscrits : [illegible]. M. [illegible] Dupuis, [illegible] voix, élu. — Patron : inscrits : [illegible]. M. Alexandre Croquet, 1605 voix, élu. — Patron : inscrits : 375. M. Alexandre Fagnart, 77 voix, élu.

MANIFESTATIONS DE SYMPATHIE

Samedi, en présence de tout les employés de la mairie, M. Léon Roger, secrétaire-général, a vivement félicité M. Léon Holleville, sous-chef de bureau au secrétariat, et archiviste, qui vient d'obtenir les palmes académiques. Les collègues de M. Holleville lui ont offert des palmes en or.

Le nouveau décoré, très ému, a remercié en un mot de cœur de ces termes charmants.

— Hier à onze heures, M. Albert Desprez, nouvellement promu officier d'académie, a été l'objet d'une sérénade de la part de l' « Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français », dont il est le président.

NOS POMPIERS

Dimanche matin, devant toute la compagnie des sapeurs-pompiers, rassemblée pour la visite des bouches d'eau, M. le capitaine-commandant Marcq a donné lecture de la lettre suivante :

Monsieur le commandant,

Le rapport que je viens de recevoir au sujet de l'inspection des établissements de la Société Anonyme de Roubaix, a fait ressortir le brillante conduite et le zèle courageux autant qu'intelligent déployés par tous les membres du corps des pompiers, à l'occasion de ce sinistre.

Aussi suis-je heureux de vous adresser en cette circonstance les chaleureuses félicitations de l'administration municipale tout entière.

Je vous prie de vouloir bien porter ces félicitations à la connaissance de la compagnie par le voie de l'ordre du jour.

Veuillez agréer, M. le commandant, etc.

Le Maire,
Signé : R. LEMAIRE, adjoint.

AU JOURD'HUI LUNDI 21 MARS

Amicale des Arts. — Réunion générale du Comité des dames.

A la mairie. — A 8 h. ½, réunion du groupe sportif en vue des fêtes de la prochaine exposition.

Société L'Employé. — A 7 h., assemblée générale extraordinaire, adoption des statuts de la Caisse de prêts d'honneur.

Ecole des Arts industriels. — A 6 h. ½, conférence par le capitaine Tilho.

AMICALE DE LA RUE DES ARTS

La première réunion générale semestrielle de l'amicale de la rue des Arts a eu lieu dimanche à 10 h. du matin dans une salle de l'école. 165 sociétaires étaient présents.

Les rapports de MM. Martin, secrétaire, et E. Dajaegher, trésorier, sont adoptés à l'unanimité. M. de Rycke, président, présente le compte rendu du mural de l'année 1909 et énonce les immenses progrès accomplis par l'Amicale qui compte à ce jour 493 sociétaires dont 384 membres actifs. Il remercie d'une façon toute particulière les membres du Comité qui ont fourni pendant tout l'exercice 1909 un effort considérable et convie les sociétaires présents à faire toujours et partout la plus vive propagande pour leur beau groupement.

Le programme du prochain semestre est examiné et adopté. Il est prévu une soirée pour le 8 avril ; une excursion en voitures au Mont de l'Enclus le 29 mai ; une fête des écoles en juin ; une excursion à l'Exposition de Bruxelles les 7 et 8 août.

Pour les cyclistes une sortie mensuelle ; les premières auront pour but : 4 avril, Lille ; 16 mai, Tournai ; 19 juin, Courtrai.

Les tireurs auront tous les dimanches d'avril à fin juillet un grand concours avec prix très importants dont un prix du Président de la République, 4 du ministre de l'Intérieur, un de la Ville de Roubaix et quantité d'objets d'art et prix en espèces.

Les sommes habituellement mises à la disposition du Comité pour les secours et récompenses sont votées sans discussion.

Après un appel en faveur de la nouvelle mutuelle d'adultes, qui prévoit une indemnité de 1 fr. 50 par jour en cas de maladie et 0,75 en cas d'accident, un secours de 50 fr. en cas de décès et la constitution d'une retraite pour un modeste versement mensuel de 1 fr. 25, en passe aux voies.

Sur la proposition de M. H. Vroman, vice-président, M. J. De Ryck, trésorier depuis 1900 et sortant d'exercice, est réélu par acclamations pour une nouvelle période de 2 ans. Sont élus membres de la commission : MM. A. Cadron, E. Dyzegher, E. Delodalle, G. Gardhier, E. Gantz, Ch. Lourdan, H. Martin, Ch. Mestard, H. Vroman et A. Verhamme.

Une tombola gratuite clôt gaiement la réunion à midi.

***

Lundi 21 mars, à 8 h. ½ du soir, dans une salle du Pelerin, réunion générale du Comité des Dames.

Ordre du jour : Rapports généraux sur la situation du Comité ; fête du 1er anniversaire en avril ; cotisations, perception, quête-part de l'Amicale ; renouvellement du bureau ; questions diverses.

Toutes les dames adhérentes sont instamment priées d'assister à cette réunion.

ASSOCIATIONS DES ANCIENS ELÈVES DE L'INSTITUT TURGOT

La sous-commission des sports a arrêté comme suit le programme des excursions cyclistes pour la saison 1910 :

Le 17 avril, Comines, matinée ; 1er mai, Cysoing, matinée ; 22 mai, Peuq et Tournai, matinée ; 12 juin, Ypres et l'Etang de Dickebusch, journée ; 19 juin, Phalempin, matinée ; 3 juillet, Courtrai, matinée ; 17 juillet, Armentières, matinée ; 31 juillet, Douai, journée ; 21 août, Mont de l'Enclus, journée ; 11 septembre, Quesnoy-sur-Deûle, Lille et retour, par le grand boulevard ; 25 septembre, Bailleul et Paruwelz, journée.

DRANEM A ROUBAIX

Après Polin, le roi des tourlourous, Mayol, le roi des chœurs, voici que nous vient « Dranem, le roi du rire, le roi de la fantaisie, le roi de la gaîté.

Il arrive avec son répertoire, ce répertoire désopilant, fou, irrésistible qui tout le monde aime : *Ah ! les p'tits pois ; Fais l'beau blond ; L'Albinos de rêverbère ; Boussoir m'rieux dans'r, L'enfant du cordonnier ; Tu sens le mouton ; etc., etc.* Mais Dranem ne s'en tiendra pas seulement à la comédie ; car il n'est pas seulement un chanteur dont chaque interprétation, chaque jeu de physionomie est une trouvaille, mais aussi un compositeur [illegible] Sous le vocable [illegible] Dranem a [illegible] Dans le pays de Paris [illegible] Dranem a [illegible] Dranem a [illegible] Dranem a